



Accueil Champêtre en Wallonie

*De l'encadrement des porteurs de projets à la ferme et à la campagne à la mise
en place d'un observatoire de la diversification*

Dossier de presse

26 mars 2019

Table des matières

La diversification agricole et rurale, une opportunité pour la transition de nos campagnes	3
La diversification agricole.....	4
... c'est quoi ?	4
... pourquoi ?.....	4
La diversification en Wallonie	5
Activités para-agricoles et circuits courts.....	5
Près de 15% des exploitations développent une activité para-agricole	6
Près de 10% des exploitations agricoles vendent en circuits courts.....	7
La diversification permet de compléter ou consolider les revenus de l'agriculteur.....	7
50% des hébergements touristiques de terroir sont des gites ruraux.....	9
Accueil Champêtre en Wallonie.....	10
Structure d'encadrement de référence pour la diversification agricole et rurale.....	10
Pôle économique de DiversiFerm	11
Une demande de plus en plus forte, un encadrement de plus en plus spécialisé.....	12
Nouvelle mission : observatoire socio-économique de la diversification	14
Les Fermes Pédagogiques : une reconnaissance officielle pour une professionnalisation de l'accueil.....	16
L'accueil social à la ferme, une diversification qui émerge.....	17
Contacts.....	18
Coordonnées générales	18
Presse	18
Réseaux sociaux.....	18
Annexes.....	19
Définitions.....	19
Source des données.....	19
Bibliographie.....	20

La diversification agricole et rurale, une opportunité pour la transition de nos campagnes

Le colloque de l'ASBL Accueil Champêtre en Wallonie de ce 26 mars 2019 porte sur la thématique de la transition sous le titre « Nos Campagnes en Transition ».

Plus qu'un titre, ce colloque représente une envie et une occasion d'aborder la diversification agricole et rurale sous les angles de la pérennisation, de l'innovation et de l'évolution sociétale. Entre conférences, ateliers et découvertes, cette journée toute entière sera dédiée à l'évolution de nos campagnes et aux multiples possibilités de transition qu'apportent celles-ci.

Aujourd'hui, au-delà de sa fonction intrinsèque de nourrir l'homme et d'assurer sa sécurité, l'agriculture doit s'envisager via une approche multifonctionnelle qui implique ses fonctions économiques, environnementales mais aussi sociales. La diversification des activités agricoles apparaît comme l'un des maillons essentiels de cette multifonctionnalité. Face aux difficultés du secteur, elle est considérée comme l'une des solutions possibles, voire comme LA solution, permettant à la fois une meilleure adaptation à la demande des consommateurs, un développement agricole socialement accepté et un meilleur respect de l'environnement (Malézieux et Moustier, 2005). Elle offre donc un champ de solutions tant pour les agricultures familiales que pour les agricultures plus intensives et spécialisées.

De la même manière, le développement par des particuliers d'activités touristiques, de loisirs, ... dans nos campagnes est un facteur important de dynamisme de celles-ci. A l'instar de la diversification agricole, ces activités valorisent un patrimoine bâti, gastronomique, environnementale et touristique. Elles jouent donc un rôle important pour une transition de nos campagnes vers plus de durabilité.

La diversification agricole...

... c'est quoi ?

Classiquement en économie, la diversification se définit comme le fait, pour une entreprise, de varier ou d'élargir la gamme de ses produits et de ses clients pour se développer ou se protéger des aléas de son activité principale. D'un point de vue agricole, cela correspond par exemple à l'introduction ou le développement de spéculations additionnelles aux spéculations existantes. Tenant compte de la multifonctionnalité de l'agriculture, la notion de diversification agricole s'élargit aujourd'hui bien au-delà du cadre strict de la production agricole dans un ensemble de filières pour tenir compte aussi des dimensions écologiques et sociales (Malézieux et Moustier, 2005). La diversification peut concerner un pays, une région, une filière, une exploitation ou encore une parcelle et aussi bien s'envisager à l'échelle individuelle que collective.

Selon Nihous (2008), à l'échelle d'une ferme, la diversification se définit généralement comme les activités lucratives indissociables de l'exploitation, réalisées avec les moyens humains, patrimoniaux et matériels de celle-ci. **Deux formes** se distinguent :

1. **la diversification purement agricole** comprend la culture et l'élevage non conventionnels dans la zone considérée par effet de transposition d'un modèle ou d'une filière de production extérieure au secteur. Elle peut faire preuve d'innovation comme de simple transposition géographique, conjoncturelle ou non, de filières de production agricole dite classique (culture, élevage, ...).
2. **la diversification para-agricole** correspond au développement d'**activités non agricoles basées sur l'exploitation** même et exercées principalement par **l'agriculteur et sa famille**. Celles-ci peuvent se faire en nom propre ou dans le cadre d'une entité juridique spécifique. Les filières principales de cette forme de diversification sont le tourisme agricole, la vente directe et l'élaboration - transformation de produits agricoles, la production d'énergie destinée à la vente, la mise à disposition ou la location de terrains et édifices pour des usages non agricoles (événements, restauration, ...), les activités d'accueil et de loisirs (visite de la ferme, ferme pédagogique, ...), ... **Ce sont celles qui nous intéressent ici.**

... pourquoi ?

Un agriculteur se diversifie pour saisir une opportunité, pour développer une envie ou encore pour poursuivre un idéal. Parfois, se diversifier est même une nécessité. Les motivations derrière un projet sont multiples et peuvent être de trois sortes, qui se combinent intimement et se complètent souvent :

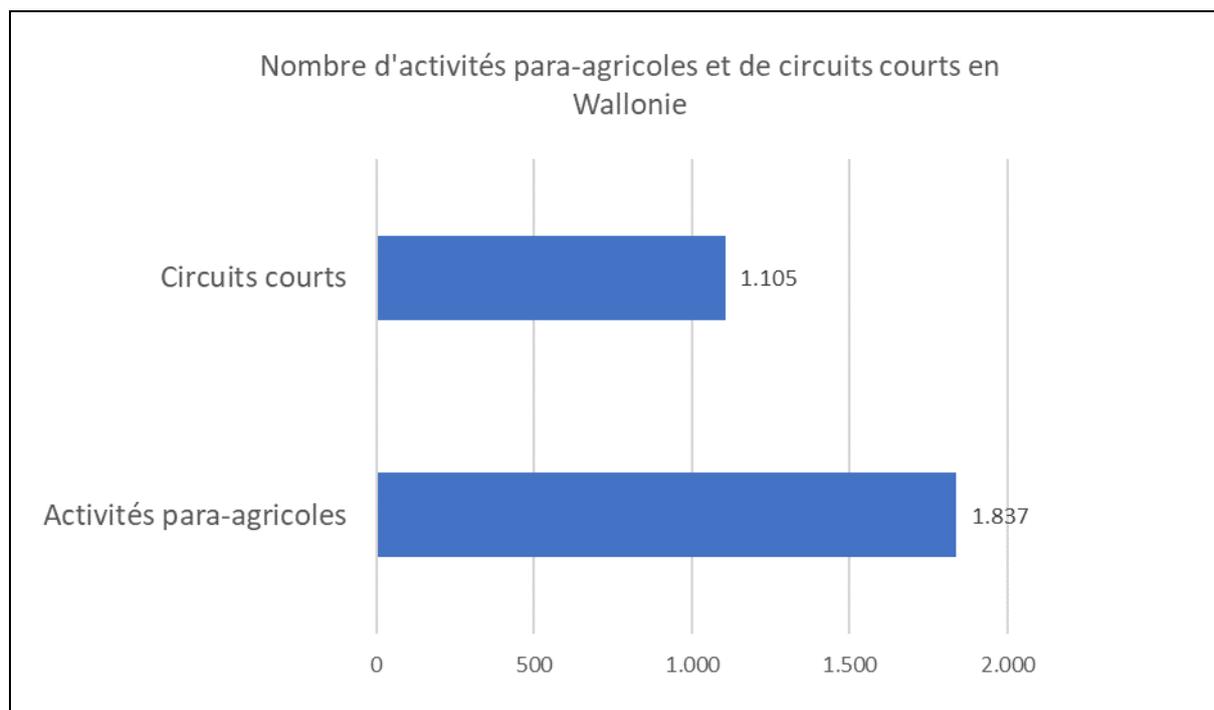
1. Économiques : survie de l'exploitation, complément de revenus, indépendance vis-à-vis des aides et du marché, recherche d'autonomie financière, contrôle des prix, ...
2. Sociales : valorisation de son patrimoine et de ses produits, recherche d'alternatives de travail, transmission de l'activité, maintien et création d'emplois, reconnaissance du métier, ...
3. Environnementales : adaptation face aux contraintes de l'environnement, augmentation de la biodiversité, recherche d'autonomie dans les processus de production, ...

La diversification en Wallonie

Selon les chiffres du Service Public Fédéral Economie, PME, Classe moyennes et Energie de 2016.

Activités para-agricoles et circuits courts

La diversification correspond ici au développement d'activités non-agricoles, effectuées en nom propre et ayant pour support l'exploitation. Ces activités de service sont généralement destinées au grand public et présentent une dimension commerciale évidente. Elles peuvent prendre des formes variées : travail à façon réalisé pour le compte d'autres exploitations, transformation de produits issus de la ferme ou encore agritourisme. Les circuits courts sont traités comme une activité de diversification à part entière car il relève du commerce tourné vers le grand public.



Source : Enquête agricole générale de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie.

Près de 15% des exploitations développent une activité para-agricole

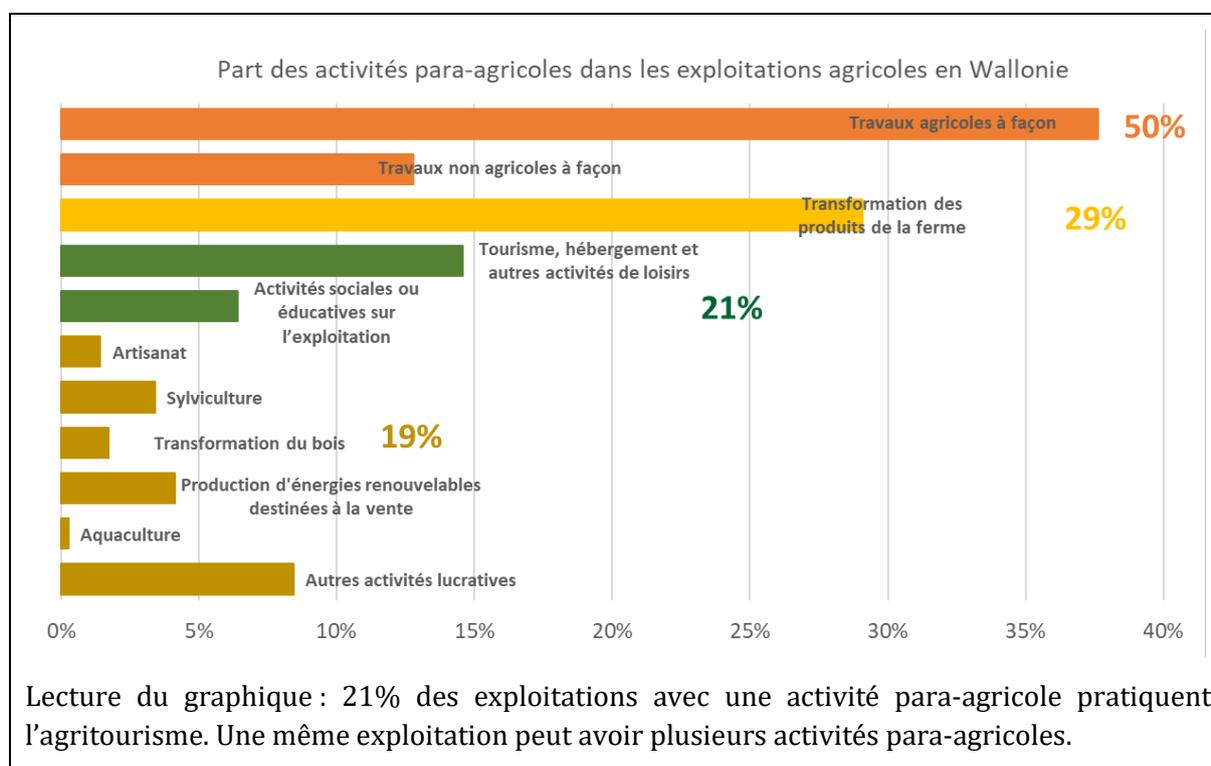
En 2016, 1837 exploitations agricoles wallonnes **développent une activité para-agricole telle que définie par le SPF**, soit **près de 1 exploitation sur 7**. Ces activités ont pour support le bâti, la production ou encore le matériel de l'exploitation.

L'activité para-agricole **la plus répandue** est le **travail à façon (= travail pour compte de tiers)**. Elle concerne 50% des exploitations développant une activité para-agricole. Pour les $\frac{3}{4}$ d'entre-elles, il s'agit de travaux à façon réalisés pour d'autres exploitations. Le $\frac{1}{4}$ restant effectuée du travail à façon non-agricole.

Viennent ensuite les activités de **transformation de produits agricoles**. Elles sont un prolongement direct de la production primaire de l'agriculteur. Elles concernent en Wallonie pas moins de **30% des exploitations pratiquant une diversification para-agricole**.

Les activités d'**accueil à la ferme**, ou agritourisme, concernent quant à elles **21% des exploitations diversifiées**.

Les autres activités sont plus marginales.



Source : Enquête agricole générale de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie.

Près de 10% des exploitations agricoles vendent en circuits courts

Un peu plus de 1000 exploitations agricoles vendent en **circuits courts** (1105), soit près de **1 exploitation sur 10** de la Région. **85%** d'entre-elles **vendent** leurs produits **directement** aux consommateurs, **à la ferme**.

La vente à la ferme, le mode de commercialisation le plus fréquent en circuits courts

Les modes de commercialisation en circuits courts	Nombre d'exploitations	%
Vente à la ferme	923	84%
Système de paniers pour groupements de consommateurs, coopératives, magasins spécialisés, ...	107	10%
Vente au marché	136	12%
Autres	207	19%

Source : Enquête agricole générale de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie.

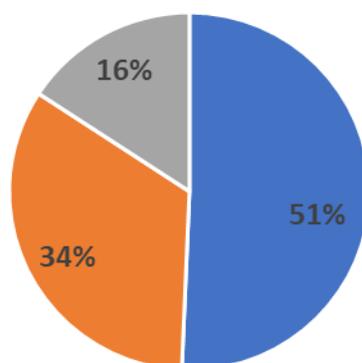
La diversification permet de compléter ou consolider le chiffre d'affaires de l'agriculteur

Pour la moitié des exploitations diversifiées, les activités para-agricoles comptent pour **10% ou moins du chiffre d'affaires de l'exploitation**. Elle constitue alors un **revenu d'appoint**.

Pour d'autres exploitations, la diversification supplante la production agricole comme première source de revenus. Ainsi, **16% des exploitations diversifiées** et près de **20% des exploitations qui pratiquent les circuits courts** font plus que **doubler leurs chiffres d'affaires** grâce à la diversification. Ces **revenus** sont donc **cruciaux** pour l'agriculteur. Et même, près de **1 exploitation sur 10** qui pratiquent les **circuits courts** tire **l'entièreté de son chiffre d'affaires** uniquement de ce mode de commercialisation.

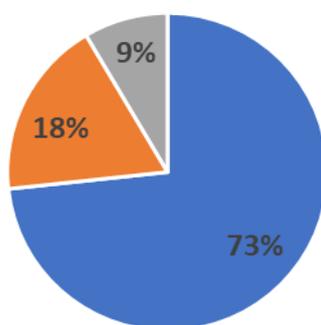
Si elle permet aussi d'avoir des rentrées financières indépendantes des spéculations des marchés agricoles, les activités de diversification jouent aussi un grand **rôle** tant au niveau **social qu'environnemental**. Elles sont pour l'agriculteur une merveilleuse opportunité de **valoriser son métier et sa production**.

Répartition des exploitations selon la part de chiffre d'affaires liée aux activités de diversification



■ 1 à 10% ■ 11 à 50% ■ plus que 50%

Répartition des exploitations selon la part de chiffre d'affaires liée à la commercialisation en circuits courts



■ de 1 à 50% ■ de 50% à moins de 100% ■ 100%

Source : Enquête agricole générale de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie.

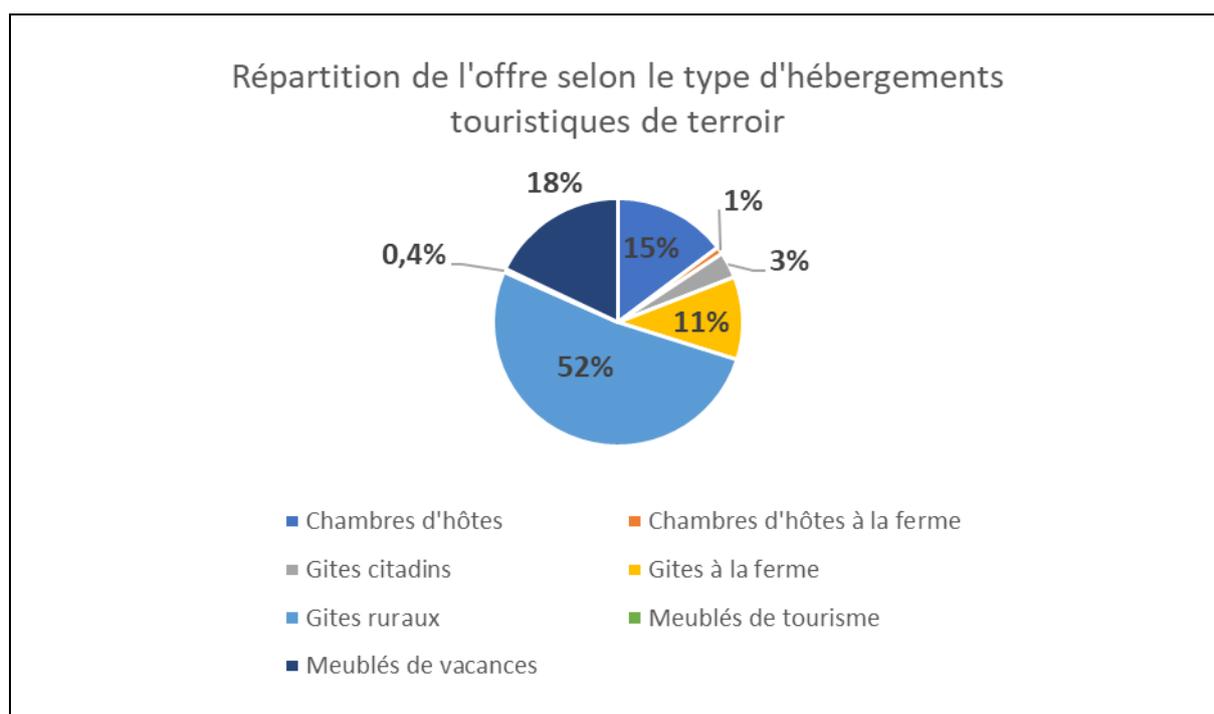
50% des hébergements touristiques de terroir sont des gîtes ruraux

Le développement par des particuliers d'activités touristiques dans nos campagnes est un facteur important de leur dynamisme.

Selon les chiffres recensés par l'Observatoire du Tourisme wallon en 2017, **1 hébergement touristique de terroir reconnu sur 2** est un **gîte rural**. Ensemble, les **gîtes et les chambres d'hôtes** à la campagne et à la ferme couvrent **80% de l'offre** wallonne pour ce type d'hébergement.

Type d'hébergement	Nombre		Capacité d'accueil	
Chambres d'hôtes	433	15%	2573	11%
Chambres d'hôtes à la ferme	28	1%	203	1%
Gîtes citadins	100	3%	577	2%
Gîtes à la ferme	319	11%	2977	13%
Gîtes ruraux	1524	52%	12618	53%
Meublés de tourisme	13	0,4%	108	0,5%
Meublés de vacances	527	18%	4683	20%
Total	2944		23739	

Source : Observatoire du Tourisme wallon (2017).



Source : Observatoire du Tourisme wallon (2017).

Par hébergement touristique de terroir, il faut entendre les chambres d'hôtes, les chambres d'hôtes à la ferme, les gîtes citadins, les gîtes ruraux et à la ferme, les meublés de tourisme et les meublés de vacances.

A noter aussi que les hébergements de terroir reconnus par le Commissariat Général au Tourisme représentent en moyenne 70% de la totalité des hébergements recensés sur notre territoire.

Enfin, pour les chambres d'hôtes, c'est le nombre d'exploitants qui est pris en compte et non pas le nombre de chambres en elles-mêmes.

Accueil Champêtre en Wallonie...

Structure d'encadrement de référence pour la diversification agricole et rurale

Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) est une ASBL née en 2001, après plus de 25 ans d'histoire vécue au travers des associations Fetourag et UTRA, issues alors des deux principaux syndicats agricoles wallons.

Forte d'une expérience de nombreuses années et d'une **équipe de 14 personnes**, l'ASBL est une **structure phare pour la diversification agricole et rurale** en Wallonie.

Ses services sont destinés :

- **aux agriculteurs** qui souhaitent diversifier leur activité primaire de production en développant une activité para-agricole ;
- **aux personnes habitants à la campagne** qui souhaitent démarrer une activité de **tourisme**.

4 missions principales

Le travail de l'ASBL s'articule autour de 4 missions principales :

1. Encadrement

- Administratif et technique : détermination des motivations personnelles et économiques, aide aux choix stratégiques du projet, analyse des moyens et compétences nécessaires, planification des étapes d'installation, permis d'urbanisme et d'environnement, BCE, AFSCA, relais vers les personnes ressources, ...
- Economique : plan d'affaires et financier, calcul du prix de vente, prix de revient et seuil de rentabilité, conseils comptables, fiscaux et commerciaux, ...
- Communication : création d'une boîte à outil évolutive, aide à la réalisation d'une page Facebook, d'un site Internet, d'un flyer, de cartes de visite, ...

2. Promotion

Promotion des produits et activités des porteurs de projets entres autres via :

- Un site Internet spécifiquement orienté pour le grand public : www.accueilchampetre.be
- Des guides détaillés pas axe de diversification, reprenant l'ensemble du réseau
- Des salons et foires diverses tout au long de l'année (foires agricoles de Libramont, foire agricole de Baticce, salon de l'éducation, ...)
- Des contacts réguliers avec la presse (écrite, radio, télé)

3. Animation et formations

- Formations spécifiques
- Partage de l'expertise de terrain
- Organisation de journées d'échanges d'expériences

4. Représentation

- Défense et représentation du secteur auprès des organes consultatifs ou décisionnels, les administrations et partenaires, que ça soit au niveau fédéral, régional, provincial ou local.

5 axes de diversification

Du Tournaisis à la frontière luxembourgeoise, l'ASBL accompagne et encadre **annuellement 500 familles**, selon leur(s) activité(s) de diversification :

- **Pôle « Circuits courts »** : transformation, magasins et restaurants à la ferme, vente directe, ...
- **Pôle « Hébergements »** : gîtes, chambres d'hôtes, insolites, campings à la ferme, ...
- **Pôle « Pédagogie »** : accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...
- **Pôle « Accueil social »** : accueil de public fragilisé à la ferme ou à la campagne, ...
- **Pôle « Accueil récréatif »** : golfs et circuits champêtres, team-building, salles pour réceptions et séminaires, sentiers pieds nus, activités insolites, visite de ferme, ...

L'ASBL promeut sur son site internet www.accueilchampetre.be les activités de ses membres avec près de **650 produits d'hébergements**, près de **80 acteurs du circuit court** (magasins, restaurants), une bonne **cinquantaine de fermes pédagogiques** (anniversaires, stages et accueil d'écoles) et une **quarantaine d'activités de loisirs** (salles, golfs et circuits champêtres, sentiers pieds nus, team-building, ...).

Source : base de données Accueil Champêtre en Wallonie (Juillet 2018).

Pôle économique de DiversiFerm

DiversiFerm est une association de compétences qui a pour but d'accompagner les agriculteurs-transformateurs et les artisans souhaitant valoriser les ressources agricoles du territoire wallon et leur commercialisation via les circuits courts.

Quatre structures sont réparties en 3 pôles pour offrir un service d'accompagnement des personnes désirant se lancer dans ce type de projets :

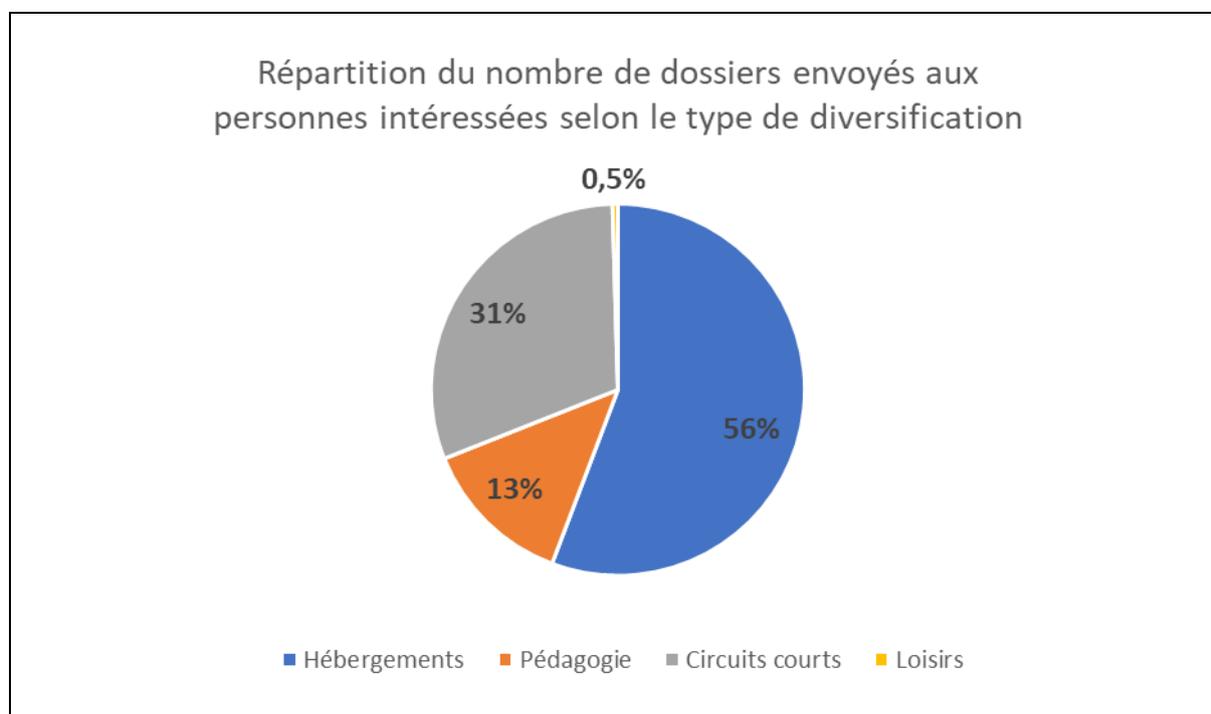
- Technologique
- Hygiénique
- Economique

Accueil Champêtre en Wallonie, en tant que **pôle économique**, encadre les porteurs de projets en leur apportant un appui d'un point de vue économique et administratif pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de leur projet. Plus d'informations sur www.diversiferm.be.

Une demande de plus en plus forte, un encadrement de plus en plus spécialisé

300 personnes intéressées chaque année par une activité de diversification

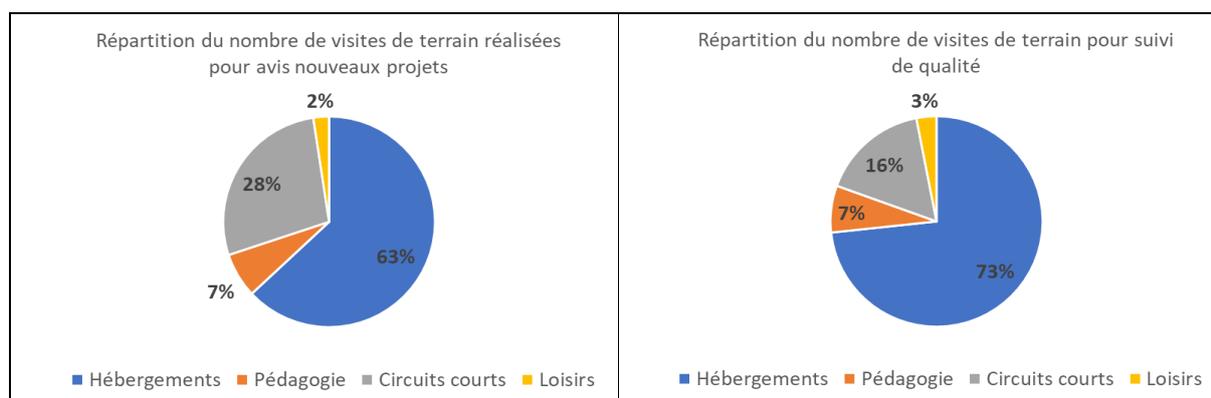
En moyenne, ce sont près de 300 personnes (ou familles, groupement de personnes), qui, annuellement, manifestent un intérêt pour une activité de diversification et prennent contact avec nous.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

500 visites de terrain par an

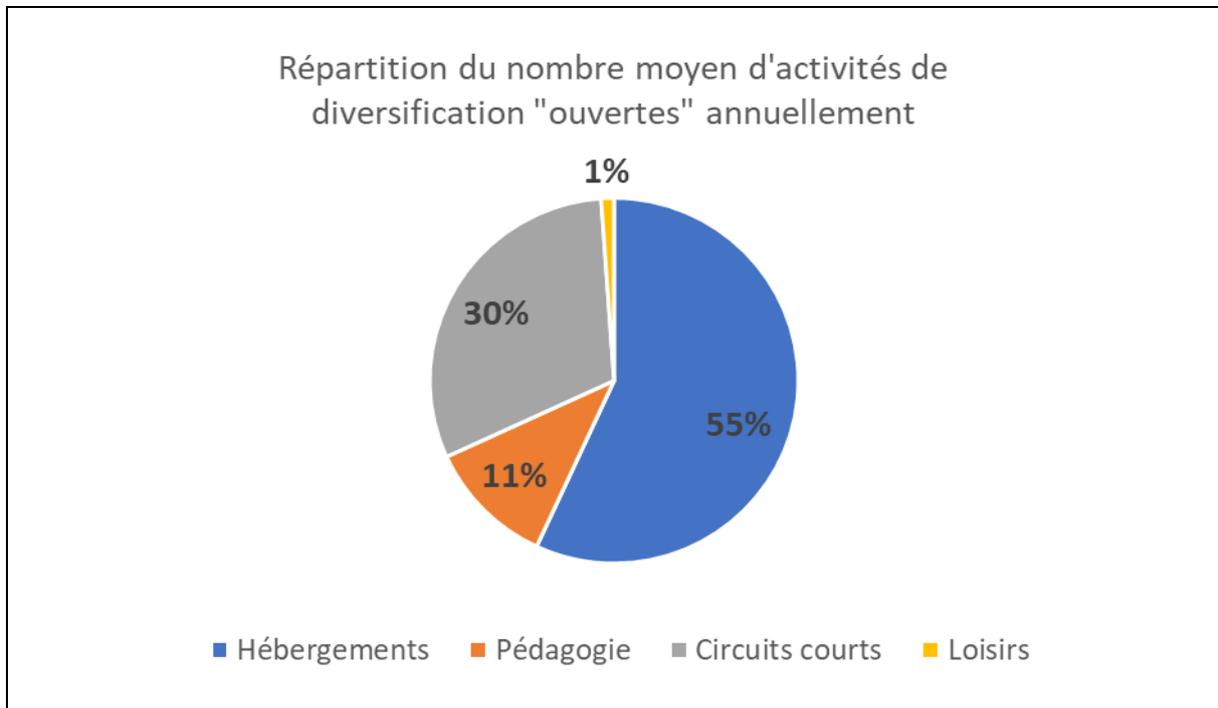
Notre équipe réalise près de **500 visites de terrain par an**, qui se répartissent de manière **équivalente** entre des **visites pour avis sur des projets en développement** et des **visites de suivi de qualité** pour des **projets qui sont déjà en activité**.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Une centaine d'activités de diversification voient le jour chaque année

Chaque année, ce sont en moyenne **une centaine d'activités de diversification** (gites, chambres d'hôtes, magasin à la ferme, ateliers de transformation, accueil d'écoles, stages, anniversaires, ...) qui sont **inaugurées** suite à l'encadrement fourni par l'ASBL.



Source : Base de données Accueil Champêtre en Wallonie (moyenne entre 2012-2017).

Nouvelle mission : observatoire socio-économique de la diversification

Sur le terrain, l'équipe d'Accueil Champêtre en Wallonie constate non seulement une **demande de plus forte pour le développement d'activités de diversification** mais aussi une augmentation **du poids économique de ces activités**.

D'une part, ce poids est plus important au niveau des exploitations agricoles : l'activité de diversification n'est plus « un petit complément accessoire » mais une réelle source d'investissement en temps et en argent, qui doit générer des revenus importants, parfois même cruciaux pour la survie de l'exploitation.

D'autre part, ces diversifications jouent un rôle important dans la vie locale et régionale, dans la dynamique du milieu rural au sein duquel elles s'ancrent.

Cela suscite de **nouveaux besoins** :

Pour les porteurs de projet qui ont de nouvelles attentes vis-vis d'une structure d'encadrement comme ACW, comme par exemple le **suivi sur le long terme de la rentabilité** de leur(s) activité(s) ou encore la réalisation d'un **plan financier** pour évaluer la viabilité économique de celle(s)-ci. Un projet de diversification doit aujourd'hui se réfléchir en tenant compte de cela.

Il apparaît aussi primordial de **mieux caractériser ces activités de diversification au niveau wallon** :

- Quelles activités sont développées ? Où ? Comment ?
- Quel est le profil des fermes diversifiées (surface, secteur, mode de production, ...) ?
- Quel est le profil du chef d'exploitation (âge, formation, sexe, ...) ?
- Les fermes diversifiées emploient-elles plus de main-d'œuvre ?
- Quelle est la part de marché disponible pour telle ou telle activité ?
- Comment évolue le secteur par activité, par région, ... ?
- ...

L'idée de créer un observatoire socio-économique de la diversification est petit à petit apparue comme une évidence pour l'ASBL, pour voir le jour concrètement en 2018.

La présence d'un tel outil doit permettre notamment :

- Une meilleure analyse des activités de diversification en Wallonie.
- L'évaluation de leurs impacts socio-économiques.

Le travail à venir de l'observatoire s'articulera donc autour de ces 2 objectifs.

L'idée est de rassembler des données globales sur la diversification afin d'établir un **cadastre précis des activités** mais aussi de collecter des données socio-économiques sur le terrain pour **produire des référentiels par type de diversification**. Ces informations sont primordiales pour le secteur car à l'heure actuelle, très **peu de données existent** ou sont publiées.

A court terme, l'observatoire commencera à **récolter en 2019 des données socio-économiques sur le terrain pour chaque type de diversification encadrée par l'ASBL**. Ainsi, en **collaboration avec la Fédération de Gîtes de Wallonie**, nous avons lancé début mars auprès des membres de nos associations respectives une enquête de terrain pour déterminer la rentabilité de ce type d'activités. Nous espérons pouvoir **présenter des premiers résultats avant la fin de l'année**.

Néanmoins, il ne sera pratiquement pas possible d'aller récolter des données à grande échelle chez tous les agriculteurs en diversification et ce, d'année en année. C'est pourquoi, nous souhaitons **développer des partenariats avec les organismes en charge de la comptabilité de gestion** des agriculteurs. Cela permettra ainsi d'élargir la récolte des données mais aussi de pouvoir l'automatiser au maximum afin de suivre leur évolution dans le temps. Les programmes

comptables de ces structures pourraient en effet intégrer une prise de données spécifiques à la diversification, peu importe son type, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les démarches pour mettre en place ces collaborations sont en cours.

En couplant les données des suivis de terrain de l'ASBL aux chiffres qui seront rassemblés et analysés par l'observatoire, il sera possible d'analyser le secteur de manière globale et d'avoir ainsi une **connaissance approfondie de la diversification** agricole et rurale en Wallonie.

Les Fermes Pédagogiques : une reconnaissance officielle pour une professionnalisation de l'accueil

Une ferme pédagogique, c'est une exploitation agricole en activité qui accueille régulièrement des visiteurs (enfants, adultes) dans le cadre d'activités pédagogiques et ludiques. Il peut s'agir d'accueil de classes, de stages pour enfants, de fêtes d'anniversaire ou de tout autres types d'accueil à visée au moins partiellement pédagogique. C'est l'occasion, souvent pour les jeunes pousses, de mettre la main à la pâte ! Ils découvrent ainsi le monde agricole de manière pratique et ludique. L'objectif d'une ferme pédagogique est simple : **présenter et expliquer l'agriculture** actuelle dans toute sa diversité. Cela permet d'**améliorer l'image du monde agricole** auprès du grand public, de **rapprocher le producteur du consommateur** et de **sensibiliser à une alimentation locale et de saison**.

Chaque année, ce sont plus de **100.000 enfants** qui sont accueillis dans une **cinquantaine de fermes pédagogiques** en Wallonie.

Le concept a vu le jour au début des années 90 à l'initiative des syndicats agricoles UPA et Alliance Agricole. Depuis la fusion des syndicats, Accueil Champêtre en Wallonie accompagne les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans ce projet de diversification, en leur offrant un soutien concret tant dans la structuration de leur offre que dans leur promotion réalisée en partenariat avec l'APAQ-W.

Depuis le 8 juin 2017, un cadre légal définissant l'appellation « ferme pédagogique » a été défini et offre une reconnaissance aux différents acteurs tout en assurant un cadre sécurisé et un accueil pédagogique adéquat.

Désormais, pour bénéficier de la dénomination « ferme pédagogique », il est nécessaire de répondre aux critères suivants :

- la demande doit être initiée par un agriculteur en activité ;
- l'agriculteur et/ou un de ses animateurs doit disposer d'une formation pédagogique ;
- l'agriculteur et/ou un de ses animateurs doit disposer d'une formation en premiers secours ;
- la ferme pédagogique doit disposer d'un local d'accueil et d'un bloc sanitaire ;
- le local d'accueil doit être en ordre au niveau de la réception électrique et de la sécurité incendie ;
- l'agriculteur doit veiller à la sécurité de ses visiteurs, en prenant les assurances nécessaires et en faisant réaliser une analyse de risques par un organisme spécialisé ;
- les activités de la ferme pédagogique doivent répondre aux missions citées dans le Code Wallon de l'Agriculture.

Le Ministre souhaite que davantage d'exploitations s'intègrent dans cette démarche de valorisation et de découverte d'un secteur encore trop souvent méconnu et pourtant essentiel pour notre société, tant d'un point de vue alimentaire qu'environnemental. Accueil Champêtre en Wallonie est là pour aider les agriculteurs à répondre aux critères mentionnés ci-dessus.

L'accueil social à la ferme, une diversification qui émerge

La mise en place d'un outil tel qu'un observatoire doit permettre aussi l'**identification des opportunités de développement de nouvelles diversifications** pour les agriculteurs et acteurs ruraux. Ainsi, l'accueil social à la ferme est une activité qui émerge petit à petit en Wallonie.

Actuellement, plus d'une centaine de fermes accueillent déjà des personnes en difficulté sociale, familiale ou de santé mais, **aucune structuration** de l'offre n'existe à ce jour, ce qui complique considérablement la rencontre entre « les accueillants » et les structures sociales ou de santé qui encadrent « les accueillis ».

Accueil champêtre en Wallonie, en partenariat avec la coopérative Cera, ouvre les perspectives par la mise en place d'une plateforme wallonne d'appui à l'accueil social à la ferme et à la campagne.

Intitulé « *Agriculture et social, une alliance qui a du sens* », ce projet vise à développer une panoplie de services afin de renforcer les acteurs ruraux qui souhaitent se lancer dans l'accueil social à la ferme.

De plus en plus de fermes pratiquent ce type d'activité en Wallonie. Elles se heurtent actuellement à divers enjeux : la (re)connaissance de l'accueil social à la ferme (cadre juridique, législatif et opérationnel clair et souple) et le besoin d'un système d'accompagnement simple et coordonné. En créant cette plateforme, Accueil Champêtre en Wallonie souhaite contribuer à largement disséminer cette nouvelle forme d'accueil.

La plateforme, point contact pour l'accueil social à la ferme en Wallonie, développe un programme ambitieux de conseil et de formation, de mise en réseau, de « matching » entre l'accueillant et l'accueilli, d'informations, de sensibilisation et promotion et de représentation auprès des autorités compétentes.

Depuis novembre 2017, la plateforme s'est consacrée à plusieurs de ses missions :

- La contribution à la mise en place d'un cadre législatif et juridique adapté et sécurisé : l'ASBL a collaboré avec les autorités compétentes et les acteurs wallons pour l'intégration de « l'accueil social rural » dans le Code wallon de l'Agriculture et la rédaction d'un Arrêté du Gouvernement Wallon.
- La mise en place d'un réseau wallon de fermes d'accueil social
- L'accompagnement des projets d'accueil social à la ferme : appui à la définition du projet d'accueil, « matching » entre les bénéficiaires des structures sociales et de santé et les agriculteurs accueillants, mise à disposition d'outils, médiation, ...
- La formation des agriculteurs et agricultrices à l'accueil social à la ferme
- L'information et la sensibilisation des agriculteurs, des structures sociales et de santé et du grand public par le biais de moments d'échanges, publications diverses, voyages, ...
- La collaboration avec les acteurs wallon et européens (projets de la Mesure 16.9 du PwDR, l'ASBL Nos Oignons, le GAL des Plaines de l'Escaut, Steunpunt Groene Zorg, ...).

De nombreux défis sont encore à relever. Le plus important est celui de la pérennisation des initiatives d'accueil social à la ferme et de leurs structures d'accompagnement après 2020, date à laquelle la plupart des projets de soutien existants actuellement ne seront plus soutenus financièrement. Un beau challenge que les acteurs actuels et futurs relèveront ensemble !

Contacts

Coordonnées générales

Accueil Champêtre en Wallonie

Chaussée de Namur, 47

5030 Gembloux

Tél : 081/627 454

E-mail : info@accueilchampetre.be

Site internet : www.accueilchampetre-pro.be

Pour découvrir le réseau des membres de l'asbl : www.accueilchampetre.be

Presse

Alexandra CARRARA

alexandra.carrara@accueilchampetre.be

081/627 457

Réseaux sociaux

Facebook : <https://www.facebook.com/accueilchampetre/>

Instagram : <https://www.instagram.com/accueilchampetre.wallonie/>

Twitter : <https://twitter.com/acwtourisme>

Annexes

Définitions

La diversification para-agricole telle que définie dans l'enquête agricole de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie correspond au développement d'**activités non-agricoles**, effectuées **en nom propre** et ayant pour **support l'exploitation**. Ces activités de service sont généralement destinées au grand public et présentent une dimension commerciale évidente. Il s'agit de toute activité (excepté les activités agricoles sur l'exploitation) avec des conséquences économiques pour l'exploitation, réalisée avec les moyens (surfaces, bâtiments, machines, ...) ou les produits de l'exploitation. Dans cette enquête, le circuit court est traité comme une activité de diversification à part entière.

Travail à façon

- Travaux agricoles à façon : par exemple travail dans une autre exploitation agricole avec votre matériel
- Travaux non agricoles à façon : par exemple dégagement de la neige, entretien des paysages, transport, ...

Transformation des produits de la ferme : par exemple production de produits laitiers fermiers, transformation de la viande

Agritourisme

- Tourisme, hébergement et autres activités de loisirs
- Activités sociales ou éducatives sur l'exploitation

Autres

- Artisanat : par exemple production de meubles à partir de bois d'œuvre, ...
- Transformation du bois : par exemple sciage du bois d'œuvre pour la vente, ...
- Sylviculture
- Production d'énergie renouvelable destinée à la vente : par exemple biogaz, agro-carburants, électricité, ... n'est pas comprise la production des cultures énergétiques
- Aquaculture
- Autres activités lucratives : par exemple parcage de caravanes, de bateaux, ...

Source des données

Les chiffres agricoles globaux présentés dans ce document sont basés sur l'enquête agricole générale de 2016 du Service Public Fédéral Economies, PME, Classes moyennes et Energie.

Pour les données touristiques, les chiffres présentés ont été transmis par l'Observatoire du Tourisme wallon.

Les autres chiffres sont issus de la base de données d'Accueil Champêtre en Wallonie.

Bibliographie

Malézieux E., Moustier P. (2005). La diversification dans les agricultures du Sud : à la croisée de logiques d'environnement et de marché. Un contexte nouveau. Cahiers Agricultures vol. 14, n° 3.

Nihous F. (2008). Rapport sur la diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural. Ministère de l'agriculture et de la pêche.